

ABONNEMENT.

SAUMUR :  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

Postes :

Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires;  
A PARIS,  
Chez DONGRETT et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33;  
A. EWIG,  
Rue Fléclier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.  
Réclames . . . . . 30  
Faits divers . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

2 Décembre 1878.

Chronique générale.

Malgré toute la bonne volonté de la Chambre, la question du budget n'a pu être entermée samedi. Celui des dépenses a bien été terminé, mais le budget des recettes n'a pu être abordé.

Il avait bien été question d'une séance de nuit, mais ce projet ayant été abandonné, la discussion du budget des recettes a été remise à aujourd'hui lundi.

Aujourd'hui, il doit y avoir encore message au Sénat pour la communication du vote. Et l'on compte bien qu'au Sénat, grâce à la même tactique, le budget sera intégralement expédié dès le 10 décembre, au plus tard.

On sera alors tout entier aux élections sénatoriales du 5 janvier, et rien ne s'agitiera pour signaler au pays en quel régime d'incertitude, d'instabilité et d'éventualités menaçantes il se trouve placé.

Plus nous allons, plus nous recueillons de symptômes de l'anxiété que provoque chez les radicaux le renouvellement sénatorial du 5 janvier. Tout démontre qu'ils ne se sentent nullement assurés de leur succès à cette nouvelle expérience, et la meilleure preuve, c'est qu'ils voudraient y procéder dans les conditions de trouble et d'affolement général qui leur ont permis de triompher au 14 octobre 1877. Car l'histoire dira, un jour, que s'ils ont, à cette époque, surpris trop facilement les votes du pays, c'est bien grâce à l'égarement et à l'agitation où ils avaient jeté les masses populaires. C'est en menaçant la France de la guerre étrangère et de la guerre civile, deux périls purement imaginaires, qu'ils ont fait dé-

railler la conscience nationale et oblitéré le bon sens ordinaire du caractère français.

Aujourd'hui, que faut-il encore pour qu'ils réussissent? Que les électeurs sénatoriaux votent, à leur tour, dans les ténèbres, sous le coup de menaces absurdes et de dangers chimériques; et c'est pour créer cette situation « favorable, » non pour autre chose, que les enfants perdus du parti recommencent à parler d'un nouveau 16 Mai, à dénoncer de prétendues tentatives faites auprès du Maréchal « pour le faire sortir de son rôle constitutionnel (sic). »

Ces tentatives n'existent point, bien entendu; nul ne songe à un nouveau 16 Mai; on ne rate pas deux fois de telles entreprises, comme dirait M. de Cassagnac. Les enfants perdus n'en poursuivront pas moins leurs dénonciations, auxquelles s'associeront bientôt les vénérables organes de la Révolution.

Que prouvera cette campagne de mensonge? Rien, sinon que tous ces gens-là ont plus peur encore qu'ils ne font peur, et qu'il leur faut absolument troubler l'eau pour y pêcher la majorité sénatoriale dont ils ont besoin.

Au moment où, en attendant qu'on supprime le Sénat, on veut faire de celui-ci une simple Chambre d'enregistrement; lorsque les journaux républicains disent aux électeurs: le Sénat ne doit plus être un instrument de dissolution, je crois pouvoir citer utilement l'opinion d'un de ces « libéraux » dont M. Dufaure parle si volontiers.

Benjamin Constant a dit: « Lorsqu'on n'impose point de bornes à l'autorité représentative, les représentants du peuple ne sont point les défenseurs de la liberté, mais des candidats de la tyrannie. Or, quand la tyrannie est constituée, elle est peut-être d'autant plus affreuse que les tyrans sont plus nombreux. Sous une constitution dont la représentation nationale fait partie, la nation n'est libre que lorsque les députés ont un frein. Une Assemblée qui ne peut être réprimée ni contenue est de toutes les puissances la plus aveugle dans ses mouvements, la plus incalculable dans ses

résultats, pour les membres mêmes qui la composent; elle se précipite dans des excès qui, au premier coup d'œil, sembleraient s'exclure, tantôt de l'esprit de parti, qui ne laisse de choix qu'entre les extrêmes; tantôt de l'esprit de corps, qui ne donne de force que pour usurper, tour à tour, la témérité ou l'indécision, la violence ou la fatigue, la complaisance pour un seul ou la défiance contre tous; l'entraînement par des sensations purement physiques, comme l'enthousiasme ou la terreur, l'absence de toute responsabilité morale, la certitude d'échapper par le nombre à la honte de la lâcheté ou au péril de l'audace, tels sont les vices des Assemblées, lorsqu'elles ne sont pas renfermées dans les limites qu'elles ne puissent pas franchir; et il n'y a de limites pour elles que dans la faculté de dissolution attribuée à une autorité hors d'elles-mêmes. »

Le correspondant parisien de l'Indépendance belge dit que M. Teisserenc de Bort n'a pas renoncé à l'idée, avant la séparation des Chambres, de présenter un projet de loi l'autorisant à distribuer cent croix de la Légion-d'Honneur aux exposants.

La commission des chemins de fer, dit le Journal de Genève, paraît très-émue et très-mécontente de la manière d'agir de M. de Freycinet, qui, sans attendre le résultat de l'examen de cette commission, et avant qu'elle se soit prononcée sur le classement général des diverses lignes, a traité avec presque toutes les grandes Compagnies pour l'exécution d'un grand nombre de ces lignes.

De cette manière, l'avis de la commission deviendrait inutile et son rôle illusoire: aussi annonce-t-elle l'intention de réclamer que les diverses conventions lui soient renvoyées et ne puissent être exécutées qu'après l'approbation par la Chambre du classement général proposé par le ministre.

Nous trouvons dans un journal, qui a pour directeur M. Pascal Duprat, président d'un des groupes les plus importants de la gauche, cet aveu gigantesque, propre à une épopée:

« L'audace déployée, à Paris, en ce moment, par les voleurs, dépasse, en vérité, toutes les limites du possible. Bientôt, on n'osera plus sortir de chez soi. »

La République conservatrice n'est donc pas la République protectrice???

D'après les nouvelles reçues par Paris-Journal, les attentats dont nous venons d'être témoins se rattacheront à un vaste plan de République universelle qui devait éclater à la fois en Allemagne, en Espagne, en Italie, en Belgique.

La date même à laquelle le grand complot international devait renouveler la face de l'Europe n'est plus ignorée: c'est le 21 janvier 1879 qui avait été choisi par la démagogie internationale.

Comme il arrive souvent, l'ardeur de quelques fanatiques a devancé le signal. Les assassins n'ont pas eu la patience d'attendre.

Nous devons leur rendre grâce, car les gouvernements, avertis avant l'heure où l'organisation et l'armement de la Révolution allaient être complets, sont désormais sur leurs gardes, et les perquisitions, les arrestations qui se succèdent sans relâche, ont permis de mettre la main sur les fils de la conspiration qui menaçait l'ordre social tout entier en Europe.

C'est à Berlin, croit savoir Paris-Journal, dans des papiers saisis au domicile de l'un des principaux affiliés, que l'on a trouvé la preuve des projets attachés à l'échéance sinistre du 21 janvier.

La rentrée des Facultés de l'Etat à Lyon, qui devait avoir lieu jeudi dernier, a été ajournée par une décision prise à la dernière heure au ministère de l'instruction publique. On voit avec quel éclat les Facultés ca-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE

(Suite.)

XI.

J'en crus à peine mes yeux quand je vis Strecker s'approcher hardiment du singe, le regarder en face et lui promener la main sur le dos, comme s'il avait passé toute sa vie à caresser des singes.

Où, il lui passa la main sur le dos, je ne crains pas d'être accusé d'exagération, car tout le monde put le voir comme moi accomplir cet audacieux exploit.

Le singe montra toutes ses dents, cligna ses vilains yeux à plusieurs reprises et lui adressa de vives remontrances dans son jargon de singe.

Strecker ne broncha pas. Strecker n'avait pas seulement la vocation pour être saltimbanque, il est évident qu'il était né dompteur!

Une dame mûre, d'un embonpoint prodigieux, et dont le costume pailleté et resplendissant me parut

être le dernier mot de l'élégance et de la richesse, sourit à Strecker.

La jupe de la dame était peut-être un peu courte pour son âge; n'importe! la dame n'en était pas moins une dame très-majestueuse, du moins à mon humble avis.

Elle fit quelques pas sur l'estrade, s'approcha du singe et lui tendit un morceau de sucre.

Il faut que les singes soient des animaux bien mal appris! Croiriez-vous que celui-là lui arracha brusquement le morceau de sucre. Brusquement! presque insolemment! une dame si belle, si bien mise et si majestueuse!

Strecker adressa la parole à la dame aussi tranquillement que si c'eût été une servante ou une paysanne.

Tous les voisins se penchèrent pour entendre ce qu'il disait; je fis comme les autres, et même je me penchai si brusquement que j'aplatis le tricorne du père Thielecke, le cordier.

C'est un vilain défaut que la brusquerie, surtout envers les personnes âgées; mais, que voulez-vous? il y a dans la vie des circonstances où l'on ne se connaît plus!

XII.

Strecker, avec l'aplomb d'un monsieur qui aurait été élevé à la ville, demanda à la dame le nom du singe, son âge, où il était né, s'il était méchant,

et quelle était sa nourriture ordinaire.

La dame majestueuse répondait à toutes ses questions avec une condescendance sans égale; et puis, quelle magnifique voix! un peu forte peut-être; mais comme elle était bien en harmonie avec sa moustache grisonnante et son triple menton!

Les gens du premier rang écoutaient de toutes leurs oreilles; ceux qui étaient plus éloignés demandaient à chaque instant: « Qu'est-ce qu'il dit? » ou bien: « Qu'est-ce qu'elle a répondu? »

Les moindres paroles de Strecker et de la dame majestueuse passaient de bouche en bouche jusqu'à l'extrémité de la place.

Et dire que Strecker était mon camarade, ou plutôt notre camarade!

Comme c'était honorable pour l'école en général, et pour moi en particulier!

Je grillais de dire un mot, ne fût-ce qu'un seul mot, à la dame majestueuse, pour me vanter toute ma vie de lui avoir parlé.

Ne sachant pas comment elle prendrait une si audacieuse familiarité, je résolus aussitôt d'entrer dans la conversation, comme qui dirait par une porte de côté, en m'adressant à l'Ours-Noir.

— Montre à cette dame, lui dis-je, comme tu sais bien faire la clarinette.

— Il sait faire la clarinette? s'écria la dame en se tournant de mon côté avec un aimable empressement.

— Oui, Madame, aussi bien que ce monsieur qui est là-bas.

Et je lui désignai du doigt le pitre, qui était en train de recevoir des soufflets et des coups de pied, à la grande joie de l'assistance.

— Vous seriez bien aimable, dit la dame à Strecker, de nous montrer votre talent.

XIII.

Un moment j'espérai que la dame allait prier l'Ours-Noir de monter sur l'estrade et de montrer son talent à tout le village assemblé.

Quelle gloire pour lui! Je comptais bien rappeler, le cas échéant, à lui et aux autres, que cette gloire, c'est à moi qu'il la devait.

Je crois que la dame allait le prier de monter; malgré tout son aplomb, Strecker était un peu rouge, mais je voyais bien qu'il était content.

Quant à moi, je ne me sentais pas de joie.

Malheureusement, un monsieur vêtu en général russe ou en dentiste, je ne sais plus lequel des deux, s'approcha de la dame majestueuse, lui annonça que la parade était finie et que le public était impatient d'entrer.

Il lui offrit son bras avec une élégance dont les saltimbanques ont seuls le secret.

Elle prit son bras, nous salua, Strecker et moi, avec son éventail, et courut avec une grâce incom-

tholiques ont inauguré cette année, à Lyon, la reprise de leurs travaux. Les partisans du nouveau régime se sont émus. Ils ont réclamé contre l'espèce de huis-clos auquel l'ouverture des Facultés de l'Etat étaient condamnées. C'est à la suite de ces représentations que M. Bardoux a pris sa décision d'ajournement. Une objection était prévue: quelle serait l'attitude des étudiants? M. le Recteur croit pouvoir répondre qu'elle sera convenable.

#### L'INSTRUCTION LAÏQUE OBLIGATOIRE.

Plusieurs journaux officiels ont publié la délibération prise par la commission parlementaire instituée en vue de réorganiser l'enseignement et radicalement l'enseignement en France. Poursuivant son œuvre sur les mêmes bases anti-conservatrices qu'elle avait posées pour l'organisation du conseil supérieur de l'instruction publique, elle a exclu dans la composition du conseil départemental de l'instruction primaire tous les membres du clergé et tous ceux qui, de près ou de loin, peuvent appartenir au parti conservateur, comptant forcer ainsi la France à accepter, avant même que la nouvelle loi radicale que l'on prépare ne la lui impose, l'instruction laïque obligatoire.

Voici donc quelle sera, à l'avenir, la composition du conseil départemental de l'instruction publique qui, après le conseil supérieur, est la seconde juridiction de l'instruction en France:

Le directeur départemental de l'instruction primaire, des conseillers généraux et des délégués d'instituteurs communaux en nombre égal à celui des circonscriptions de l'inspection primaire, le directeur de l'école normale, la directrice de l'école normale, un inspecteur et une inspectrice primaires.

On commente vivement la dépêche de Genève relative à un prétendu projet de partage de la Suisse, qui aurait été élaboré à Berlin. Les commentaires sont d'autant plus de saison, que les organes républicains français, en accueillant la nouvelle, laissent pressentir l'intention où seraient nos gouvernants de prendre fait et cause pour la Suisse, c'est-à-dire de nous constituer les protecteurs du pays qui sert d'asile aux ennemis de tous les gouvernements européens.

Les *Nouvelles de Versailles* reproduisent l'édifiante conversation suivante recueillie durant le trajet parlementaire:

En wagon, de Paris à Versailles (certifié authentique). Premier député républicain: « Encore huit Sœurs de Charité mortes de la fièvre jaune en soignant les malades du Sénégal. Brèves filles tout de même! » Deuxième député républicain: — « Tout de même; mais il ne faut pas moins les démolir pour le principe! »

En effet, c'est avec des principes de ce genre qu'on arrive à la démolition générale.

parable et une légèreté surprenante s'installent au comptoir.

Elle jeta un châle sur ses épaules, et s'éventa en souriant.

Bientôt on entendit son admirable voix qui criait: — Suivez le monde!

Puis elle leva son bras nu orné d'un bracelet où il y avait des pierreries de toutes les couleurs, et fit signe, en fermant tous les doigts de la main droite excepté deux, que « cela ne coûtait que deux sous! »

XVI.

Le pitre emboucha un énorme porte-voix et se mit à mugir:

— Qui est-ce qui n'a pas deux sous dans sa poche?

Moi, je ne les avais pas. Mon plaisir de la soirée finissait avec la parade.

Je n'ai jamais regretté aussi vivement de ma vie de n'être pas millionnaire.

Je me glissai dans la foule pour échapper aux regards de la dame majestueuse. Je ne voulais pas qu'elle conçût mauvaise opinion de moi, ni surtout qu'elle regrettât de m'avoir adressé la parole, en constatant, ou que je n'avais pas deux sous dans ma poche, ou que, si je les avais, j'étais trop avare pour lui en faire hommage.

Pour rien au monde je n'aurais voulu qu'elle

On lit dans le *National*:

« Quand un père de famille demande à choisir l'école pour son fils, nous lui disons: Choisissez votre école. »

Sans doute, on dit cela, mais on s'arrange pour qu'il n'y ait qu'une école à la portée du père de famille:

L'école sans Dieu.

M. de Marcère vient de nommer une commission chargée de réviser le traité concernant le *Journal officiel* et le *Bulletin des Communes*.

On assure que, dans le dernier conseil tenu par les évêques administrateurs des universités catholiques, le rapport du ministre relatif à l'enseignement supérieur a été l'objet de sérieuses délibérations.

Les dernières arrestations et les saisies de documents ont fourni aux autorités de nombreux renseignements sur l'organisation des internationalistes en Italie et sur leurs rapports avec les internationalistes français.

Il paraît que l'espion Régnier vient de mourir en Allemagne. Il laisse des mémoires qui ne manquent certainement pas d'intérêt, et qui doivent être publiés à Leipzig.

M. d'Ornano fonde à Ajaccio un nouveau journal intitulé: *L'Espoir*.

#### REFORME DU CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE.

On sait que M. le garde des sceaux a constitué une commission chargée d'étudier divers projets de réforme du Code d'instruction criminelle.

Cette commission a déjà pris un certain nombre de résolutions que voici:

1° Elle s'est prononcée pour l'exécution des arrêts de mort dans la cour ou préau intérieur des prisons, en présence de l'un des juges de la cour d'assises, du chef du parquet, du greffier, du directeur et du médecin de la prison, du maire de la commune, du commandant de la gendarmerie et du chef de la police, qui sont tenus d'y assister. Est facultative la présence des aumôniers, des défenseurs, des jurés, des magistrats du ressort, des conseillers généraux et municipaux et des journalistes, à raison d'un rédacteur par journal, sans que le nombre total des rédacteurs puisse dépasser vingt. (Cette disposition ne semble pas pouvoir être maintenue au moins à Paris.) Ajoutons que le parquet du ressort, le préfet du département et le maire de la localité auront le droit

de distribuer chacun six autorisations spéciales au plus pour pénétrer dans la prison. Enfin, le cérémonial particulier aux parricides, n'ayant plus de raison d'être à l'intérieur des prisons, est supprimé.

2° Sera examinée d'office la régularité de toute condamnation à mort par la cour de cassation, alors même que le condamné n'aurait pas signé le pourvoi en cassation.

Depuis 1828, en effet, il n'y a pas eu moins de 47 exécutions de condamnés à mort qui, par incurie ou par ignorance, n'avaient pas signé le pourvoi.

3° Les condamnations aux travaux forcés prononcées pour crime commis par un prisonnier seront toujours subies dans l'intérieur des prisons, pendant une période égale au moins à la durée d'emprisonnement que le condamné avait à subir encore au moment du prononcé de l'arrêt.

La durée de cette peine sera fixée par la cour d'assises. Toute condamnation de ce genre entraînera pour le prisonnier la réclusion cellulaire pendant une année entière. Enfin, outre la réclusion et les travaux forcés dans l'intérieur de la prison, la cour d'assises pourra condamner le criminel à subir ensuite un certain nombre d'années de travaux forcés dans les établissements coloniaux.

Ces dispositions ont pour but d'enrayer l'accroissement des crimes commis par des prisonniers contre leurs gardiens, en vue de se faire condamner à la peine des travaux forcés, qu'ils préfèrent à celle de la réclusion.

#### LES VINS.

Le *Journal d'agriculture pratique* donne, dans son dernier numéro, le prix des vins des différents crus:

Les vins de la récolte de 1878 continuent à être recherchés à de bons prix dans le Bordelais.

Le jury de dégustation, qui s'est réuni à Beaune le 10 novembre, jour de la vente des vins des hospices, a formulé comme il suit son appréciation sur les vins de cette région:

« Les vins de Bourgogne, du Maconnais et du Beaujolais, de l'année 1878, ont un mérite que ne présageaient pas les intempéries du printemps et d'une partie de l'été.

« La magnifique température de l'automne nous a donné des raisins parfaitement mûrs et récoltés dans les meilleures conditions.

« Les qualités qui distinguent les vins nouveaux sont la franchise, le corps, la vinosité et une couleur superbe, gages d'une longue conservation.

« Les vins blancs, très-riches en principes sucrés, annoncent une excellente qualité.

« Le rendement de la récolte, très-amoin-drie par la coulure, varie du tiers au quart d'une année moyenne.

« Les vins grands ordinaires et ordinaires de la montagne et de la plaine, favorisés

sous le rapport de la quantité, sont généralement bien réussis. »

Les vins des hospices ont été adjugés à des prix extrêmement élevés, savoir: côtes de Beaune, 1,150 à 1,925 francs la queue de 2 pièces; Pomard, 1,270 à 1,300 fr.; Savigny, 700 francs; Corton, 1,360 francs; Volnay, 820 francs; Meursault-Santenot blanc, 570 fr., etc.

Dans le Midi, la situation ne s'est pas modifiée: il y a résistance continue chez le propriétaire des vins droits de goût à ne pas démoder des prix déjà obtenus et à ne souscrire à aucune concession; persistance non moins accusée chez le commerçant à ne pas consentir à de nouveaux achats aux prix du début et à limiter ses offres à 2 ou 3 francs par hectolitre au-dessous de ces prix.

#### BERCY.

Bordeaux ordinaire...	120 à 200	la pièce.
Côtes de Bourg.....	125 200	—
Médoc.....	110 130	—
Entre-deux-mers...	90 100	—
Sainte-Foy.....	115 120	—
Charentes.....	100 115	—
Saintonge.....	95 100	—
Bergerac.....	130 160	—
Touraine.....	90 95	—
Bourgueil.....	125 135	—
Chinon.....	125 135	—
Vouvray.....	130 160	—
Cher.....	75 125	—
Nantais.....	65 90	—
Sologne.....	72 90	—
Auvergne.....	115 120	—

On voit combien est injuste l'égalité des impôts et des octrois frappant d'une même taxe les Cortons de 1,360 fr. et les Nantais de 65 fr.

#### Etranger.

Les journaux de Londres enregistrent tous les jours avec complaisance les dépêches relatant les succès de l'armée anglaise contre l'Afghanistan.

La colonne qui opère à droite a occupé Dakka dans les passes de Kaiber, et la route lui semble ouverte sur Jallalabad.

La colonne du centre a occupé le fort de Kurum, abandonné par les Afghans comme celui d'Ali-Musjid.

Quant à la colonne de gauche, on n'en parle pas; on sait seulement qu'elle opère dans la direction de Candahar.

Mais ces rapides et faciles succès sont dus jusqu'ici à la retraite de l'ennemi qui se replie presque sans combattre dans l'intérieur des montagnes.

Il y a sur le versant sud de cette grande chaîne qui défend l'Afghanistan un territoire coupé de petites vallées, difficile à défendre contre des armées régulières. C'est ce territoire que convoite la Grande-Bretagne pour donner à son empire des Indes « les frontières scientifiques » dont parlait lord Beaconsfield: c'est ce territoire aussi que l'émir a fait évacuer par ses troupes sans coup férir.

put me croire capable d'une pareille grossièreté de sentiments:

Quand je fus sous les arbres, dont l'ombre épaisse me protégeait contre tous les regards, je jetai les yeux autour de moi.

Strecker venait d'escalader les marches de l'estrade: il donnait ses deux sous à la dame, et la dame lui souriait.

A quelques pas de moi, appuyé contre un arbre, le grand Krause regardait aussi du côté de la baraque des saltimbanques.

Il était tout pâle, et il avait l'air de souffrir; lui non plus n'avait pas dans sa poche les deux sous que le pitre semblait regarder comme une bagatelle.

Ses lèvres étaient serrées, et il promenait ses yeux hagards du singe au pitre, du pitre à la dame, et de la dame à Strecker qui disparaît bientôt derrière le rideau.

XV.

Le grand Krause n'était pas mon ami intime, parce que, sans me repousser précisément, son caractère ne m'attirait pas. Il avait toujours été un peu sauvage et concentré; il ne riait pas souvent, et nous avions tous été surpris de le voir si facétieux à la classe de l'après-midi.

Cependant, comme ce soir-là il souffrait de la même privation que moi, comme il paraissait même

en souffrir beaucoup plus que moi, je me sentis porté vers lui.

Je me rapprochai donc de l'arbre où il était appuyé, et je lui mis doucement la main sur l'épaule.

Il tressaillit, et fit même un geste de mauvaise humeur pour se débarrasser de ma main.

— As-tu vu, lui dis-je, comme Strecker a caressé le singe, et comme il a parlé à la dame?

Il haussa les épaules et ne me répondit que par une sorte de grognement.

Je commençai à craindre qu'il ne fût jaloux de Strecker, et pour m'en assurer, je lui dis:

— En voilà un qui peut se vanter d'avoir de la chance! Le père Wächter lui-même le trouve capable de...

— Il y en a qui le valent bien! me répondit Krause d'un ton sec.

Et comme j'insistais sur les mérites et qualités de l'Ours-Noir, il me cria d'un air égaré:

— Laisse-moi, laisse-moi! il faut que je rentre de bonne heure.

Et il ajouta entre ses dents:

— On verra bien, à la fin!

Je fis peu d'attention à ces paroles; mais plus tard je les retrouvai dans ma mémoire.

(A suivre.)

#### Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 2 décembre 1878.

Grand succès.

#### LA GRANDE-DUCHESSÉ de Gérolstein

Opéra bouffe en 3 actes et 4 tableaux, par MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique de J. OFFENBACH.

1<sup>er</sup> tableau. — Le Sabre de son père; — le Plan de campagne.

2<sup>e</sup> tableau. — La Conspiration; — un nouveau favori.

3<sup>e</sup> tableau. — Une Nuit de noces; — le Pavillon de l'aile droite.

4<sup>e</sup> tableau. — Le Rendez-Vous; — à qui le Panache?

Distribution. — Fritz, MM. Descamps, le prince Paul, Boulanger; le général Boum, Serval; le baron Puck, Letellier; le baron Groog, Leroy; Néponcic, Darmand; La grande-duchesse, M<sup>lle</sup> Lelong; Wanda, Thibault; Ize, demoiselle d'honneur, Valérie; Charlotte, id.; Astruc, Amélie, id.; Golschein; Olga, Detery. — Seigneurs et dames de la cour, pages, soldats de la grande-duchesse, vivandières, paysans, paysannes.

Vu l'importance de cet ouvrage, il sera joué seul.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

Les difficultés commenceront pour l'Angleterre lorsque ses troupes voudront s'engager au cœur du pays et rencontreront celles de l'émir retranchées dans les hautes montagnes.

La campagne d'aujourd'hui débute comme celle de 1839, sur les mêmes routes, avec les mêmes succès, avec la prise des mêmes forts, avec l'appui des mêmes tribus limitrophes. Mais on se souvient de ce qui s'est passé à cette époque: les tribus voisines, après avoir bien accueilli les Anglais, se sont tournées contre eux, et la campagne n'a pas été heureuse.

Les succès d'aujourd'hui ne présentent donc rien encore pour le résultat final de la guerre; car nous voyons l'émir adopter la même tactique qu'en 1839 et concentrer toutes ses forces dans l'intérieur du pays.

Il est possible que les troupes anglaises poussent jusqu'à Jallalabad; mais nous doutons que l'hiver leur permette d'aller plus loin. Il faudra attendre le printemps pour attaquer le gros des forces de l'émir; mais alors se posera la question de savoir si la Russie, qui a le même droit que l'Angleterre de veiller sur ses confins, ne s'opposera pas à une marche en avant. Si les Anglais subissent un échec, — ce qui est possible, — le cabinet de Saint-Petersbourg n'aura pas besoin d'intervenir, car dans ce cas-là l'armée anglaise reprendra le chemin du Sud, pour éviter des désastres plus sérieux. Mais si l'émir est battu, il est difficile que la Russie n'intervienne pas pour limiter les progrès de l'Angleterre dans un pays qui sépare les deux empires.

Le Foreign-Office s'est ému de la seule présence d'une mission russe à Caboul, et cela a suffi pour le décider à la guerre. Croit-on que la Russie verrait d'un œil indifférent une installation définitive des Anglais au cœur de l'Afghanistan.

La question n'est pas posée à cette heure; mais elle se posera fatalement un jour ou l'autre par la situation respective des deux nations. La question des Indes sera le corollaire inévitable de la question d'Orient, et toutes les deux menacent de se résoudre ensemble.

Nous constatons dès aujourd'hui que la Russie est sur la qui-vive et qu'elle surveille avec un soin jaloux la marche des Anglais. Le corps d'armée du général Kauffmann est toujours campé sur la frontière du nord de l'Afghanistan, et des dépêches nous ont signalé la marche de renforts russes vers Merw, qui commande à l'Ouest la route du pays.

#### ENCORE UN ATTENTAT EN ITALIE.

Samedi, à Borghetto, près de Palerme, sur le passage d'une manifestation en faveur du roi Humbert, un coup de feu a été tiré sur M. Sanco di Marcko, commandant de la milice à cheval.

Cet officier n'a heureusement pas été atteint.

Les recherches faites pour découvrir l'auteur de ce lâche attentat sont jusqu'à présent restées sans résultat.

Une dépêche de Rome, arrivée samedi, porte ce qui suit:

« Cairoli a passé une mauvaise nuit. Son médecin lui ordonne de la quinine.

» D'autres interpellations sont annoncées au Sénat sur les associations anarchiques et la sûreté publique. »

#### AUTRICHE. — On écrit de Trieste :

Il règne ici une très-vive agitation. Le parti italien se remue outre mesure, et le conseil communal et la diète municipale, dans lesquels l'élément autrichien domine, viennent d'être dissous par décret impérial, signifié télégraphiquement aujourd'hui par François-Joseph lui-même.

Cette mesure grave a été prise par suite des motions de blâme votées par ces deux assemblées contre l'autorité autrichienne et spécialement par suite de leur refus de concourir aux fêtes que le gouvernement a ordonnées pour la réception du régiment Weber qui s'est si brillamment distingué dans les dernières circonstances.

Russie. — Nous extrayons d'une lettre de Saint-Petersbourg, qu'on nous communique, la grave information suivante :

La Russie n'inquiétera pas les Anglais dans leur campagne contre l'Afghanistan. Des pourparlers secrets ou préliminaires (ne dépendant pas de la diplomatie officielle)

seraient en ce moment engagés à Londres. Aux termes de ces propositions, l'Angleterre serait reconnue véritable souveraine de l'Afghanistan dans les conditions de rapport qui marquent les relations actuelles de la vice-royauté des Indes avec les princes dits indépendants.

Une compensation sérieuse serait donnée en Asie au gouvernement de Saint-Petersbourg. En outre, le cabinet de Saint-James faciliterait de tout son pouvoir vis-à-vis des banquiers de la cité les emprunts de consolidation de la Russie.

#### L'ATTITUDE DES RUSSES EN TURQUIE.

Un correspondant militaire écrit de Tchorlu que les Russes continuent à inquiéter sur toute la ligne les avant-postes turcs. Ça et là de fortes patrouilles refoulent les vedettes ottomanes et font des incursions sur le territoire turc. Il en est résulté déjà plusieurs escarmouches. Mazhar-Pacha, commissaire de la Porte pour Thrace, et Selami-Pacha, commandant le corps d'armée stationné ici, se sont adressés à plusieurs reprises au général Tolleben et au général Skobelev, qui commande l'avant-garde russe, les priant de mettre un terme à ce dangereux état de choses, qui pourrait facilement entraîner des conséquences incalculables. Les autorités militaires russes ont fait de belles promesses, mais n'y ont malheureusement pas donné suite. La situation devenant chaque jour plus difficile, Mazhar-Pacha et Selami-Pacha ont été mandés à Constantinople par un ordre du Divan, pour faire un rapport détaillé.

La 16<sup>e</sup> division russe, qui occupe un poste avancé près de Saidler, a été ces jours derniers considérablement renforcée. D'autre part, les Russes ont construit des fortifications volantes sur la ligne de chemin de fer, et y ont dressé plusieurs batteries dans l'ordonnance de combat.

De leur côté, les Turcs ne restent pas oisifs et construisent sur toutes les éminences des points stratégiques des fortifications qu'ils arment de canons. Ils se procurent de l'artillerie avec une activité incessante. Par suite de travaux continus et rapides, qui sont poussés jusqu'après la tombée de la nuit, ils sont arrivés à mettre en position 520 canons.

Un fait important à mentionner, c'est que l'on a résolu, en lieu compétent, de transporter sur la ligne de défense tous les canons disponibles.

En conséquence, toutes les bouches à feu provenant des forteresses du Danube et des autres points fortifiés évacués par l'armée vont être dirigées à Constantinople, d'où elles seront transférées sur la ligne Hadem-Kioi-Deikas, qui ne tardera pas à être munie de 1,200 à 1,400 canons d'excellente construction. Tout le front de ces fortifications recevra, en outre, un sextuple et même sur quelques points un septuple rang de torpilles.

En dépit des précautions prises par les Turcs pour empêcher que ces mesures ne s'ébruient, il est positivement démontré que le quartier général russe est informé de tout, et connaît jusque dans leurs moindres détails les travaux de défense exécutés par l'armée ottomane.

L'ensemble des forces ottomanes dans la Turquie d'Europe n'est pas inférieur à 230,000 hommes. L'effectif de l'armée cantonnée en Thrace s'élève seul à 130,000 hommes.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

##### ARMÉE TERRITORIALE.

CLASSE DE 1864.

Les militaires de l'armée territoriale de la classe de 1864, de la subdivision de Tours, qui auront droit à leur passage dans la réserve de l'armée territoriale le 31 décembre 1878, sont prévenus qu'ils devront, à partir du 8 décembre 1878 et jusqu'au 30 du même mois, déposer leur livret individuel à la Mairie de leur domicile ou de leur résidence.

Ces livrets seront adressés au bureau de recrutement pour y établir le certificat de passage dans la réserve de l'armée territoriale, ainsi qu'un nouvel ordre de route; ils seront rendus aux intéressés par l'intermédiaire de la gendarmerie.

Les hommes qui ne se conformeraient

pas aux prescriptions du présent avis seraient passibles de punitions disciplinaires.

#### On lit dans l'Union de l'Ouest:

« C'est le Bulletin de l'Agence Havas, et non pas, comme il serait plus naturel et plus convenable, le Patriote, journal des républicains d'Angers, qui nous annonce que les candidats républicains, pour le département de Maine-et-Loire, » sont: M. Mourin, maire d'Angers; M. Lecoy, maire de Saumur; M. Baudry, maire de Cholet.

» Il paraît donc que ces choix se sont décidés à Paris, dans quelque comité central, qui s'est donné le droit de pourvoir de candidats les trente-cinq départements appelés à élire des sénateurs, le 5 janvier. Autrement, si les choix avaient été faits en Maine-et-Loire même, dans une réunion d'électeurs angevins, le Patriote, on doit le croire, n'aurait point laissé à l'Agence Havas l'honneur de proclamer les candidatures qui doivent rallier les suffrages des républicains de l'Anjou.

» Il est possible, aussi, que l'Agence Havas ait été mal informée, et que les vrais candidats ne soient pas ceux qu'elle désigne. Nous attendrons, sans impatience, les révélations du Patriote. »

On ne croit pas à Saumur que M. Lecoy accepte la candidature au Sénat qui lui est offerte par un comité de Paris. Son âge et sa santé seraient le principal obstacle.

#### Saint-Clément-des-Loges. — Vendredi dernier, vers 9 heures du soir, un incendie s'est déclaré dans une chambre servant de boulangerie, appartenant au sieur Breton, restaurateur, hôtel de la Gare, à Saint-Clément.

Le feu a pris dans une botte de paille restée près du foyer de la boulangerie. Les pertes sont évaluées à 200 fr. environ, couvertes par une assurance à la compagnie du Soleil.

#### ANGERS.

Arrestation d'une bande. — Nous apprenons que la police vient de découvrir l'existence, à Angers, d'une bande de voleurs.

Cette bande, parfaitement organisée, était composée de jeunes vauriens affublés de noms de guerre fort originaux.

Il y avait la Vermine, le Petit-Bleu, etc. Cinq ou six de ces jeunes voleurs sont en ce moment sous les verroux. (Patriote.)

#### CHATEAUGONTIER.

On annonce que la ville de Chateaugontier a l'intention d'organiser un concours d'orphéons, de musiques d'harmonie et de fanfares.

Cette fête musicale aurait lieu aux frais de la ville, aidée de souscriptions particulières.

Une nouvelle tentative de déraillement vient d'avoir lieu sur la ligne d'Alençon à Condé. Un surveillant a trouvé, la semaine dernière, en faisant sa ronde du matin, un rail placé en travers de la voie et posé de façon à n'être pas atteint par la chassépierre. Depuis un mois, c'est la deuxième fois que cette tentative se produit. Des mesures sont prises pour en prévenir le retour.

M. Lamary, notaire à Vannes, dont on avait annoncé la fuite, vient de se donner la mort en se tirant un coup de revolver à la tempe droite. C'est au bourg de Vineuil (Loir-et-Cher) qu'il a mis fin à ses jours. — M. Lamary était très-activement recherché par la justice.

#### Publications de mariage.

Charles-Joseph Cocuau, journalier, de Saumur, et Marie Dudé, sans profession, même ville.

Paul-Albert Tifoine, cordonnier, de Saumur, et Marie-Victoire Laffet, couturière, de Neuillé.

#### Faits divers.

L'Indépendance bretonne a reçu de Planguenoul la nouvelle d'un terrible drame qui a eu cette commune pour théâtre et qui a jeté la consternation parmi tous les habitants.

Mardi, dans la matinée, le cadavre de Jacquemine Le Moine, âgée de 53 ans,

mariée au sieur Michelet, cordonnier, âgé de 44 ans, demeurant à Planguenoul, a été trouvé sur le chemin vicinal, à 300 mètres du bourg. Près d'elle se trouvait un croc pesant environ 3 kilogrammes placé au bout d'un bois et qui a dû servir à l'accomplissement du crime.

La femme Michelet avait au-dessus de l'oreille droite une plaie béante, large de 5 centimètres. Une mare de sang se trouvait à côté d'elle.

Les époux Michelet travaillaient dans leur champ, quand une dispute s'éleva entre eux. C'est au retour des champs que Michelet frappa sa femme avec le croc qu'il portait. La mort dut être instantanée.

A la découverte du crime, on se mit à la recherche de l'assassin.

Ce ne fut qu'après plusieurs heures d'investigation qu'on trouva, non pas l'assassin, mais son cadavre, dans un puits situé au jardin de l'auberge Guichard. Michelet s'était fait justice lui-même.

Mercredi, le parquet de Saint-Brieuc s'est rendu sur les lieux.

Les époux Michelet faisaient mauvais ménage. Ils étaient en instance pour obtenir une séparation de corps. C'est l'intempérance du sieur Michelet qui en était le motif.

La femme Michelet a servi pendant plusieurs années dans une des plus honorables maisons de Saint-Brieuc et deux de ses enfants y servent encore aujourd'hui.

De toutes les maladies qui apportent leur contingent au bulletin des décès, la plus commune, la plus désespérante pour les familles, celle qui chaque jour occasionne la plus grande mortalité, c'est assurément la phthisie pulmonaire.

Des expériences faites d'abord à Bruxelles et renouvelées depuis un peu partout ont prouvé que le goudron, qui est un produit résineux du sapin, a une action des plus remarquables et des plus heureuses sur les malades atteints de phthisie et de bronchite.

La meilleure manière d'employer le goudron, c'est sous forme de capsules. Les capsules de Goudron de Guyot sont devenues un remède populaire dans ce genre de maladies. La dose ordinaire est de deux capsules à prendre au moment de chaque repas. Le bien-être se fait sentir rapidement.

Pour éviter de nombreuses imitations, exiger la signature Guyot imprimée en trois couleurs sur l'étiquette du flacon. 15.

Dépôt dans la plupart des pharmacies.

#### Dernières Nouvelles.

Les dernières dépêches de l'extrême Orient font pressentir que les troupes anglaises ont subi un échec. Les télégrammes sont un peu confus, il est vrai; mais enfin on comprend, en les lisant avec attention, qu'une colonne anglaise est cernée dans un défilé.

La seconde dépêche dit nettement que « la situation est grave et des mesures énergiques nécessaires. »

La charmante nouvelle de M<sup>lle</sup> MARTHE LACHÈSE, la Pupille de Salomon (un volume de 365 pages), dont la publication vient d'avoir lieu dans l'Echo Saumurois, est en vente, au prix de 3 fr., chez M. DEZE, libraire, rue Saint-Jean, et chez M. MILON, libraire, rue d'Orléans.

#### Eviter les contrefaçons

### CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Injection Brou et Capsules Ricord (Voir aux annonces).

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS  
rendues sans médecine, sans purges et sans frais,  
par la délicieuse farine de Santé dite :

### REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair

et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Évitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalés-cière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la

d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 67,544 : Naples, ce 17 avril. — Monsieur. — Par suite d'une hépatite, j'étais tombé dans un état de marasme qui a duré sept ans. Il m'était impossible de lire, écrire; j'avais des battements nerveux par tout le corps, la digestion fort difficile, des insomnies persistantes, et j'étais en proie à une agitation nerveuse insupportable qui me faisait aller et venir, sans pouvoir me reposer, pendant des heures entières. Les bruits de la vie ordinaire me faisaient mal; j'étais d'une tristesse mortelle, et tout commerce avec mes semblables m'était devenu très-pénible. Plusieurs médecins m'ayant prescrit des remèdes inutiles, en désespoir de cause, j'ai voulu essayer de votre Farine de Santé. Depuis trois mois j'en fais ma nourriture habituelle. La Revalés-cière est bien nommée, car, béni soit le bon Dieu! elle m'a fait revivre; je puis maintenant m'occuper, faire et recevoir des visites, enfin reprendre ma position sociale. — Marquise de BRÉHAN.

Quatre fois plus nourrissante que la viande,

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalés-cière*, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La *Revalés-cière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; CONDRAUD; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÈRE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M<sup>me</sup> BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>e</sup> LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

**CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT**

**Ligne de Poitiers-Saumur.**

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — soir.		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 40 — soir.	
12 — 45 — soir.		7 — 59 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 NOVEMBRE 1878.**

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 NOVEMBRE 1878.											
Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	76 70	15		Crédit Foncier colonial, 300 fr.	370			Canal de Suez	733 50	3 75	
3 % amortissable	70 15	05		Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	782 50	50		Crédit Mobilier esp.	770	10	
4 1/2 %	107			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	665			Société autrichienne	555	50	
5 %	112 35			Crédit Mobilier	462 50		1 25	<b>OBLIGATIONS.</b>			
Obligations du Trésor, t. payé.	303			Crédit foncier d'Autriche	555			Orléans	364 25		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	240			Charentes, 500 fr. t. p.	673 75	1 25		Paris-Lyon-Méditerranée	361		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	514	2		Est	1070		6 25	Est	360 75		
1865, 4 %	530			Paris-Lyon-Méditerranée	855			Nord	367		
1869, 3 %	412			Nord	483 75		3 75	Ouest	358 50		
1871, 3 %	403 75			Orléans	1157 50		18 50	Midi	359		
1875, 4 %	510			Guest	750			Charentes	40		
1876, 4 %	569			Compagnie parisienne du Gaz	1216 25		1 25	C <sup>e</sup> Canaux agricoles	276 25		
Banque de France	3130			C. gén. Transatlantique	475	10		Canal de Suez	560		
Comptoir d'escompte	740										
Crédit agricole, 200 f. p.	461 85										

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.**

**GARE DE SAUMUR**

(Service d'été, 13 mai).

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
9 — 45 — —	(s'arrête à Angers).
1 — 25 — —	omnibus-mixte.
4 — 10 — —	soir.
7 — 15 — —	express.
10 — 37 — —	omnibus (s'arrête à Angers).

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 38 minutes du matin, direct-mixte.	
9 — 31 — —	omnibus.
12 — 40 — —	express.
19 — 40 — —	soir.
4 — 44 — —	omnibus-mixte.
10 — 28 — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

**VENTE**

DE

**MOBILIER DE L'ÉTAT**

Le samedi 7 décembre 1878, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, sur le quai de Limoges, à Saumur, en présence de M. le Maire de Saumur et de M. Mercier, conducteur des ponts-et-chaussées, à Saumur, à la vente aux enchères publiques de deux bateaux de baliseurs hors de service.

Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour les frais.

Le Receveur des Domaines, L. PALUSTRE.

Ecole d'application de cavalerie.

**ADJUDICATION**

**DE FOURNITURES**

Nécessaires à l'Ecole.

Conformément aux dispositions de l'article 54 du règlement du 3 avril 1869; le public est informé que, le lundi 16 décembre prochain, à deux heures après midi, il sera procédé, par le Conseil d'administration de l'Ecole d'application de cavalerie, dans le lieu ordinaire de ses séances, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, des fournitures ci-après détaillées, savoir :

- 1° Bois de chauffage et charbon de bois;
- 2° Articles de boissellerie;
- 3° Articles de vannerie;
- 4° Huile à brûler, mèches et allumettes;
- 5° Ingrédients et objets divers, comprenant : couleurs et peintures diverses, essences, huiles diverses, acides, balais et brosses en crin, plumeaux, etc., etc.

Ces diverses fournitures seront adjudgées pour une période de quatre ans, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> janvier 1879 au 31 décembre 1882.

Les personnes qui désirent soumissionner pourront prendre connaissance du cahier des charges déposé au bureau du comptable du matériel de l'Ecole, tous les jours, de une heure à quatre heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés.

Saumur, le 27 novembre 1878.

Le Général de brigade, Président du Conseil d'administration, L'HOTTE.

**A VENDRE**

**VIN ROUGE**

Récoltes 1877 et 1878.

S'adresser à M. POTIER, aux Rigaudières, commune d'Allonnes.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,

**MAISON**

Avec remise et écurie,

Au Pont-Fouchard,

Précédemment occupée par le commandant Dodeman.

S'adresser chez M<sup>me</sup> veuve ROGERON, rue Beaupaire, 14. (612)

**VÉRITABLES CAPSULES**

**RICORD**

FAVROT

Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du Goudron jointes à l'action anti-blennorrhagique du Copahu. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incontinence d'urine. — Prix : 5 fr.

CHLOROSE, ANÉMIE

**PILULES ET SIROP FAVROT**

au pyrophosphate de fer et de manganèse

CE SEL NE CONSTATE PAS Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix : 3 fr.

CONSTIPATION ET MIGRAINE

**PILULES DU D<sup>r</sup> BONTIUS**

Perfectionnées par FAVROT

Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix : 2 fr.

Dépôt général: pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

**INJECTION BROU**

Hygiénique, infaillible et préservative. Guérison prompte et sûre des écoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé.

Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ<sup>r</sup> de M. Brou.

**MAISON ABEL PILON**

Paris — Rue de Fleurus, 33 — Paris

**A. LE VASSEUR, Gendre et Successeur**

LIBRAIRE-ÉDITEUR

**CINQ FRANCS PAR MOIS**

EXTRAIT DU CATALOGUE

Dictionnaire de P. Larousse avec SUPPLÉMENT qui vient de paraître. 16 volumes brochés.	600
Dictionnaire de Littré et Supplément. Édition Hachette. 5 volumes brochés.	442
Dictionnaire d'Histoire naturelle, par D'OMMEY. Nouvelle édition. 28 volumes de texte et 3 volumes contenant 340 planches soigneusement coloriées à la main.	480
Dictionnaire de Chimie pure et appliquée de WURTZ. 5 volumes. Ouvrage terminé.	90
Histoire de France et de la Révolution, par MICHELET. Nouvelle édition accompagnée de 200 gravures hors texte. 28 volumes.	496
Grand Atlas départemental de la France, de l'Algérie et des colonies. 106 cartes in-folio coloriées, gravées sur cuivre, accompagnées d'un texte contenant la matière de 10 vol. in-8°. 2 volumes richement reliés.	125
Grand Atlas universel de DUFURA. 40 cartes double in-folio reliées en un volume.	90
Le Règne végétal. 9 volumes texte et 8 volumes atlas, contenant 3,000 dessins finement coloriés. Prix, monté sur onglet.	800

Envoi franco des Catalogues de Librairie et de Musique

**A VENDRE**

PETIT PONEY, âgé de six ans, avec VOITURE à quatre roues et HARNAIS.

S'adresser à M. DUPONT, carrossier à Saumur. (598)

Le samedi 23 novembre, IL A ÉTÉ PERDU, à Saumur, UN CHIEN de marchand, répondant au nom de Rapide, robe jaune, oreilles et queue non coupées.

S'adresser à M. JAHAN, Auguste, marchand de vaches à Sainte-Maure (Indre-et-Loire).

**AVIS AUX MÉNAGES**

Propriétaire de vignobles, je garantis mes vins naturels et de première qualité. Je les livre par pièces et demi-pièces, à des prix variant selon les distances, depuis 60 francs la barrique de 225 litres environ rendue franco de tous frais et de fût jusqu'à la gare destinataire. — Pour plus amples renseignements, s'adresser à M<sup>me</sup> veuve BARTHÈS, propriétaire à BÉZIERS (Hérault). (366)

UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**

**M. RIELLANT**

DENTISTE,

Place de la Blange, n° 4.

**Vente à Crédit**

**100,000 MONTRES**

de Genève

Garanties 5 années

Envoi fr<sup>o</sup> à toute personne qui en fera la demande afin, de l'Album Illustré contenant tous genres de montres avec nuances d'or et argent, conditions de vente et l'expédition. — Adresser

90, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

**ENCRE NOUVELLE**

MATHIEU-PLESSY

Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.

**ENCRE NOUVELLE Double Violet**

A COPIER

Adoptée par toutes les grandes Administrations.

DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

M. FAUVEL, rue Beaupaire, à Saumur, demande un apprenti pour le blanc. (503)

**UNE MAISON DE COMMERCE**

demande un garçon de 14 à 15 ans, sachant lire et écrire.

Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

**INCONTINENCE D'URINE**

**DES ENFANTS.**

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux.

Traitement gratuit pour les pauvres.

PARIS

rue de Varenne, 16

**LE MONITEUR**

**D'HORTICULTURE**

ORGANE DES AMATEURS DE JARDINS

Culture des arbres fruitiers, des légumes, des fleurs

46 pages, 16<sup>cm</sup> de chaque mois.

Prix annuel : 5 fr.

ARRONDISSABLE EN GRAMES

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

Saumur, imprimerie P. GODET.